

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004217400033	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LORIENT AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE LORIENT COLLECTIVITES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	34
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	35
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	40
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	24 203 500,00
	24 203 500,00	24 203 500,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	24 203 500,00	24 203 500,00
---	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 732 000,00
	12 732 000,00	12 732 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	12 732 000,00	12 732 000,00
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	36 935 500,00	36 935 500,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	12 219 816,00	0,00	12 146 139,00	12 146 139,00	12 146 139,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 996 000,00	0,00	4 015 000,00	4 015 000,00	4 015 000,00
014	Atténuations de produits	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	374 890,00	0,00	276 290,00	276 290,00	276 290,00
Total des dépenses de gestion des services		17 840 706,00	0,00	17 687 429,00	17 687 429,00	17 687 429,00
66	Charges financières	1 599 894,00	0,00	542 500,00	542 500,00	542 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 954 900,00	0,00	205 571,00	205 571,00	205 571,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		22 395 500,00	0,00	18 435 500,00	18 435 500,00	18 435 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 133 000,00		752 000,00	752 000,00	752 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 815 500,00		5 016 000,00	5 016 000,00	5 016 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 948 500,00		5 768 000,00	5 768 000,00	5 768 000,00
TOTAL		29 344 000,00	0,00	24 203 500,00	24 203 500,00	24 203 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 203 500,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	402 500,00	0,00	402 500,00	402 500,00	402 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 273 700,00	0,00	21 986 000,00	21 986 000,00	21 986 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	44 500,00	44 500,00	44 500,00
75	Autres produits de gestion courante	101 000,00	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
Total des recettes de gestion des services		22 777 200,00	0,00	22 534 000,00	22 534 000,00	22 534 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 890 000,00	0,00	114 500,00	114 500,00	114 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		27 667 200,00	0,00	22 648 500,00	22 648 500,00	22 648 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 676 800,00		1 555 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 676 800,00		1 555 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00
TOTAL		29 344 000,00	0,00	24 203 500,00	24 203 500,00	24 203 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 203 500,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 213 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	114 968,29	0,00	82 151,00	82 151,00	82 151,00
21	Immobilisations corporelles	1 123 443,45	0,00	153 264,00	153 264,00	153 264,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 387 788,26	0,00	7 511 585,00	7 511 585,00	7 511 585,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 626 200,00	0,00	7 747 000,00	7 747 000,00	7 747 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 900 000,00	0,00	3 430 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 900 000,00	0,00	3 430 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 526 200,00	0,00	11 177 000,00	11 177 000,00	11 177 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 676 800,00		1 555 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 676 800,00		1 555 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00
TOTAL		13 203 000,00	0,00	12 732 000,00	12 732 000,00	12 732 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 732 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	450 000,00	0,00	199 000,00	199 000,00	199 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 804 500,00	0,00	6 765 000,00	6 765 000,00	6 765 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 254 500,00	0,00	6 964 000,00	6 964 000,00	6 964 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 254 500,00	0,00	6 964 000,00	6 964 000,00	6 964 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 133 000,00		752 000,00	752 000,00	752 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 815 500,00		5 016 000,00	5 016 000,00	5 016 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 948 500,00		5 768 000,00	5 768 000,00	5 768 000,00
TOTAL		13 203 000,00	0,00	12 732 000,00	12 732 000,00	12 732 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 732 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

4 213 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 146 139,00		12 146 139,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 015 000,00		4 015 000,00
014	Atténuations de produits	1 250 000,00		1 250 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	276 290,00		276 290,00
66	Charges financières	542 500,00	0,00	542 500,00
67	Charges exceptionnelles	205 571,00	0,00	205 571,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 016 000,00	5 016 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		752 000,00	752 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		18 435 500,00	5 768 000,00	24 203 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 203 500,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	950 000,00	950 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 430 000,00	0,00	3 430 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	82 151,00	0,00	82 151,00
21	Immobilisations corporelles (6)	153 264,00	0,00	153 264,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 511 585,00	600 000,00	8 111 585,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		5 000,00	5 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 177 000,00	1 555 000,00	12 732 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 732 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	402 500,00		402 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	21 986 000,00		21 986 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		600 000,00	600 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	44 500,00		44 500,00
75	Autres produits de gestion courante	101 000,00		101 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	114 500,00	950 000,00	1 064 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		5 000,00	5 000,00
Recettes d'exploitation – Total		22 648 500,00	1 555 000,00	24 203 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 203 500,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	199 000,00	0,00	199 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 765 000,00	0,00	6 765 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		5 000 000,00	5 000 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		16 000,00	16 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		752 000,00	752 000,00
Recettes d'investissement – Total		6 964 000,00	5 768 000,00	12 732 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 732 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	12 219 816,00	12 146 139,00	12 146 139,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	400 000,00	400 000,00	400 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 400,00	2 400,00	2 400,00
605	Achats d'eau	2 900 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	110 000,00	140 000,00	140 000,00
6062	Produits de traitement	25 000,00	50 000,00	50 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	25 600,00	30 600,00	30 600,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6066	Carburants	58 000,00	58 000,00	58 000,00
6068	Autres matières et fournitures	158 000,00	148 000,00	148 000,00
6071	Compteurs	350 000,00	300 000,00	300 000,00
6078	Autres marchandises	460 000,00	400 000,00	400 000,00
611	Sous-traitance générale	70 000,00	35 000,00	35 000,00
6132	Locations immobilières	38 380,00	23 900,00	23 900,00
6135	Locations mobilières	115 900,00	52 900,00	52 900,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	80 000,00	50 015,00	50 015,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 460,00	3 650,00	3 650,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	61 000,00	50 000,00	50 000,00
61551	Entretien matériel roulant	53 500,00	53 000,00	53 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	60 426,00	65 754,00	65 754,00
6161	Multirisques	92 400,00	36 780,00	36 780,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	26 800,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	16 000,00	106 500,00	106 500,00
618	Divers	89 500,00	69 650,00	69 650,00
6226	Honoraires	6 200,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	5 609 000,00	5 750 000,00	5 750 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6244	Transports administratifs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	750,00	750,00	750,00
6256	Missions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	58 000,00	50 000,00	50 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 500,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	20 000,00	13 670,00	13 670,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 500,00	11 550,00	11 550,00
6287	Remboursements de frais	756 000,00	756 000,00	756 000,00
6288	Autres	116 000,00	83 000,00	83 000,00
63512	Taxes foncières	1 600,00	3 120,00	3 120,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	380 000,00	330 000,00	330 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 996 000,00	4 015 000,00	4 015 000,00
6331	Versement de mobilité	38 800,00	38 800,00	38 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 800,00	10 800,00	10 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 400,00	19 400,00	19 400,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 158 300,00	2 158 300,00	2 158 300,00
6413	Primes et gratifications	556 000,00	556 000,00	556 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	138 700,00	138 700,00	138 700,00
6415	Supplément familial	32 300,00	32 300,00	32 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	350 400,00	350 400,00	350 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	665 200,00	665 200,00	665 200,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 100,00	6 100,00	6 100,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	19 000,00	19 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits (7)	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	374 890,00	276 290,00	276 290,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	280,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	280,00	280,00
6541	Créances admises en non-valeur	200 000,00	150 000,00	150 000,00
6542	Créances éteintes	100 000,00	50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	74 610,00	76 010,00	76 010,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		17 840 706,00	17 687 429,00	17 687 429,00
66	Charges financières (b) (8)	1 599 894,00	542 500,00	542 500,00

LORIENT AGGLOMERATION - BUDGET EAU - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66111	Intérêts réglés à l'échéance	849 894,00	530 000,00	530 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50 000,00	0,00	0,00
666	Pertes de change	0,00	12 500,00	12 500,00
6688	Autre	700 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 954 900,00	205 571,00	205 571,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	10 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	77 900,00	38 000,00	38 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 667 000,00	7 571,00	7 571,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		22 395 500,00	18 435 500,00	18 435 500,00
023	Virement à la section d'investissement	2 133 000,00	752 000,00	752 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 815 500,00	5 016 000,00	5 016 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 800 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	15 500,00	16 000,00	16 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 948 500,00	5 768 000,00	5 768 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 948 500,00	5 768 000,00	5 768 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		29 344 000,00	24 203 500,00	24 203 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 203 500,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	50 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	402 500,00	402 500,00	402 500,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	400 000,00	400 000,00	400 000,00
64198	Autres remboursements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 273 700,00	21 986 000,00	21 986 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	17 330 700,00	17 038 000,00	17 038 000,00
70118	Autres ventes d'eau	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
703	Ventes de produits résiduels	1 000,00	1 000,00	1 000,00
704	Travaux	445 000,00	450 000,00	450 000,00
7071	Compteurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7087	Remboursement de frais	745 000,00	745 000,00	745 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	44 500,00	44 500,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	44 500,00	44 500,00
75	Autres produits de gestion courante	101 000,00	101 000,00	101 000,00
7588	Autres	101 000,00	101 000,00	101 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		22 777 200,00	22 534 000,00	22 534 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 890 000,00	114 500,00	114 500,00
774	Subventions exceptionnelles	45 000,00	13 500,00	13 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	4 844 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		27 667 200,00	22 648 500,00	22 648 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 676 800,00	1 555 000,00	1 555 000,00
722	Immobilisations corporelles	600 000,00	600 000,00	600 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 050 000,00	950 000,00	950 000,00
791	Transferts de charges d'exploitation	26 800,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 676 800,00	1 555 000,00	1 555 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		29 344 000,00	24 203 500,00	24 203 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 203 500,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	114 968,29	82 151,00	82 151,00
2031	Frais d'études	80 268,29	61 651,00	61 651,00
2051	Concessions et droits assimilés	34 700,00	20 500,00	20 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 123 443,45	153 264,00	153 264,00
2111	Terrains nus	50 000,00	60 000,00	60 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	934 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	33 194,45	40 000,00	40 000,00
2182	Matériel de transport	95 000,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 249,00	13 264,00	13 264,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 387 788,26	7 511 585,00	7 511 585,00
2313	Constructions	92 500,00	119 500,00	119 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 902 235,70	5 712 423,28	5 712 423,28
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 393 052,56	1 679 661,72	1 679 661,72
Total des dépenses d'équipement		8 626 200,00	7 747 000,00	7 747 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 900 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
1641	Emprunts en euros	2 600 000,00	2 665 000,00	2 665 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	35 000,00	35 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	50 000,00	35 000,00	35 000,00
1681	Autres emprunts	250 000,00	245 000,00	245 000,00
1687	Autres dettes	0,00	450 000,00	450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 900 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 526 200,00	11 177 000,00	11 177 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 676 800,00	1 555 000,00	1 555 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 050 000,00	950 000,00	950 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	560 000,00	520 000,00	520 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	50 000,00	10 000,00	10 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	30 000,00	30 000,00	30 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	300 000,00	280 000,00	280 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	110 000,00	110 000,00	110 000,00
	Charges transférées	626 800,00	605 000,00	605 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	600 000,00	600 000,00	600 000,00
4818	Charges à étaler	26 800,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 676 800,00	1 555 000,00	1 555 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 203 000,00	12 732 000,00	12 732 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 732 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	450 000,00	199 000,00	199 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	450 000,00	199 000,00	199 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 804 500,00	6 765 000,00	6 765 000,00
1641	Emprunts en euros	5 804 500,00	6 765 000,00	6 765 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 254 500,00	6 964 000,00	6 964 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 254 500,00	6 964 000,00	6 964 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 133 000,00	752 000,00	752 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 815 500,00	5 016 000,00	5 016 000,00
2801	Frais d'établissement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	50 000,00	50 000,00	50 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	250 000,00	250 000,00	250 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	500 000,00	700 000,00	700 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
28154	Matériel industriel	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
28182	Matériel de transport	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	50 000,00	50 000,00	50 000,00
4818	Charges à étaler	15 500,00	16 000,00	16 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 948 500,00	5 768 000,00	5 768 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 948 500,00	5 768 000,00	5 768 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 203 000,00	12 732 000,00	12 732 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 732 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					42 592 758,13									
1641 Emprunts en euros (total)					41 769 476,35									
30274	SFIL CAFFIL	07/07/2003	01/07/2003	01/10/2003	2 464 261,41	C	Taux fixe 4.33% à barrière 5.5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.05%)	4,330	4,470	EUR	T	P	O	A-1
30325	CAISSE D'EPARGNE	30/09/2010	01/01/2012	25/03/2012	372 522,74	F	Taux fixe à 2.72 %	2,720	2,750	EUR	T	P	O	A-1
30326	ARKEA	12/11/2008	01/01/2012	29/02/2012	257 703,62	F	Taux fixe à 5.43 %	5,430	5,540	EUR	T	P	O	A-1
30337	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2009	01/01/2012	25/03/2012	355 333,28	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 3M	2,020	2,060	EUR	T	C	O	A-1
30341	SFIL CAFFIL	13/06/2008	01/01/2012	02/01/2012	336 833,32	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,720	EUR	T	C	O	A-1
30372	CREDIT AGRICOLE	10/12/2010	01/01/2012	15/03/2012	350 687,79	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,440	EUR	T	P	O	A-1
30396	SFIL CAFFIL	19/09/2008	01/01/2012	02/01/2012	257 554,26	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5,160	EUR	A	P	O	A-1
30414	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2010	01/01/2012	25/02/2012	467 915,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,690	EUR	T	P	O	A-1
30416	SFIL CAFFIL	18/01/2008	01/01/2012	01/02/2012	1 134 304,80	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,750	EUR	T	P	O	A-1
30426	CAISSE D'EPARGNE	23/10/2001	01/01/2012	05/05/2012	192 055,68	F	Taux fixe à 5.38 %	5,380	5,450	EUR	S	P	O	A-1
30431	ARKEA	09/06/2006	01/01/2012	29/02/2012	40 951,52	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	T	P	O	A-1
30476	SFIL CAFFIL	02/03/2004	01/01/2014	02/01/2014	318 559,52	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor -0.25 sur Euribor 3M	0,470	0,480	EUR	T	P	O	A-1

LORIENT AGGLOMERATION - BUDGET EAU - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
30477	SFIL CAFFIL	26/05/2003	01/01/2014	01/03/2014	336 417,51	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor -0.25 sur Euribor 3M	0,480	0,490	EUR	T	P	O	A-1
30478	SFIL CAFFIL	16/07/2002	01/01/2014	02/01/2014	449 677,25	V	(Euribor 3M + 0.32)-Floor -0.32 sur Euribor 3M	0,610	0,620	EUR	T	P	O	A-1
30479	SFIL CAFFIL	25/05/1999	01/01/2014	01/03/2014	417 119,26	F	Taux fixe à 5.17 %	5,170	5,170	EUR	A	P	O	A-1
30504	CREDIT FONCIER DE FRANCE	12/12/2013	30/12/2013	31/03/2014	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.29 %	3,290	3,380	EUR	T	C	O	A-1
30515	BANQUE POSTALE	16/12/2014	30/12/2014	01/04/2015	4 084 000,00	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	1,790	EUR	T	C	O	A-1
30519	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/11/2015	14/12/2015	01/01/2017	1 500 000,00	V	Livret A + 0.75	1,500	1,500	EUR	A	X	O	A-1
30521	CREDIT FONCIER DE FRANCE	06/07/2015	09/07/2015	09/10/2015	1 450 000,00	F	Taux fixe à 1.48 %	1,480	1,490	EUR	T	P	O	A-1
30522	CREDIT FONCIER DE FRANCE	06/07/2015	09/07/2015	09/10/2015	2 050 000,00	F	Taux fixe à 1.96 %	1,960	1,970	EUR	T	P	O	A-1
30525	CREDIT AGRICOLE	30/06/2003	10/07/2003	15/07/2016	1 382 080,17	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,240	EUR	T	P	O	A-1
30530	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/08/2016	10/10/2016	01/03/2017	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	1,240	EUR	T	P	O	A-1
30534	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2016	19/10/2016	15/04/2017	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	0,290	EUR	T	P	O	A-1
30539	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/12/2016	25/01/2017	25/04/2017	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.91 %	0,910	0,910	EUR	T	P	O	A-1
30543	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/10/2017	09/04/2018	01/04/2019	1 700 000,00	F	Taux fixe à 1.87 %	1,870	1,870	EUR	T	P	O	A-1
30544	SOCIETE GENERALE	25/05/2018	29/06/2018	29/09/2018	1 562 000,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	1,260	EUR	T	C	O	A-1
30545	BANQUE POSTALE	19/12/2018	23/01/2019	01/05/2019	3 138 949,65	F	Taux fixe à 1.27 %	1,270	1,280	EUR	T	C	O	A-1
30549	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2019	01/09/2019	01/11/2019	496 794,81	V	(Livret A + 0.9)-Floor -0.9 sur Livret A	1,650	1,650	EUR	T	C	O	A-1
30551	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2019	01/09/2019	01/10/2019	2 138 754,76	V	(Livret A + 0.9)-Floor -0.9 sur Livret A	1,650	1,650	EUR	T	P	O	A-1
30556	SOCIETE GENERALE	26/12/2018	27/12/2019	27/03/2020	780 000,00	V	(Euribor 3M + 0.39)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,390	0,400	EUR	T	C	O	A-1

LORIENT AGGLOMERATION - BUDGET EAU - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
30557	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	16/12/2019	24/12/2019	05/04/2020	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	T	P	O	A-1
30560	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2020	28/12/2020	28/03/2021	2 585 000,00	F	Taux fixe à 0.3 %	0,300	0,300	EUR	T	P	O	A-1
30561	CREDIT FONCIER DE FRANCE	22/12/2020	30/12/2020	30/03/2021	150 000,00	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	0,320	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					385 281,78									
30480	DEXIA CL	26/12/2000	01/01/2014	01/04/2014	193 094,76	C	4.96 %	4,960	5,050	CHF	T	P	O	F-6
30481	DEXIA CL	03/01/2001	01/01/2014	01/03/2014	192 187,02	C	4.96 %	4,960	5,050	CHF	T	P	O	F-6
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					438 000,00									
30345	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	24/05/2007	01/01/2012	30/04/2012	88 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.03)-Floor -0.03 sur TAM(Postfixé)	0,840	0,850	EUR	X	X	O	A-1
30347	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	11/01/2011	01/01/2012	15/03/2012	350 000,00	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor -0.42 sur Euribor 3M	1,300	1,320	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					6 095 933,84									
1681 Autres emprunts (total)					4 274 094,24									
30452	Agence de l'Eau Loire Bretagne	28/12/2010	01/01/2012	31/07/2013	914 094,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
30458	Agence de l'Eau Loire Bretagne	07/02/2013	07/06/2013	31/07/2015	3 360 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 821 839,60									

LORIENT AGGLOMERATION - BUDGET EAU - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
30562	DEXIA CL	05/05/2000	01/01/2021	01/03/2021	210 186,37	V	(0.3*(Euribor 3M + 0.27)) + (6.08*0.7)	4,170	4,300	EUR	T	P	O	A-1
30563	CREDIT AGRICOLE	23/03/2007	01/01/2021	15/01/2021	83 835,32	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,130	EUR	T	P	O	A-1
30564	CREDIT AGRICOLE	01/01/2021	01/01/2021	15/03/2021	119 359,74	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,840	EUR	T	P	O	A-1
30565	CREDIT AGRICOLE	10/04/2009	01/01/2021	15/03/2021	172 072,85	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5,260	EUR	T	P	O	A-1
30566	CREDIT AGRICOLE	10/04/2009	01/01/2021	15/01/2021	189 951,67	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,350	EUR	T	P	O	A-1
30567	CREDIT AGRICOLE	10/04/2010	01/01/2021	15/01/2021	234 086,54	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,850	EUR	T	P	O	A-1
30568	CREDIT AGRICOLE	07/04/2010	01/01/2021	15/02/2021	242 243,54	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	3,510	EUR	T	P	O	A-1
30569	CREDIT AGRICOLE	31/03/2011	01/01/2021	15/01/2021	300 085,30	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	4,230	EUR	T	P	O	A-1
30570	CREDIT AGRICOLE	07/10/2011	01/01/2021	15/01/2021	213 557,24	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,980	EUR	T	P	O	A-1
30571	CREDIT AGRICOLE	05/01/2016	01/01/2021	15/03/2021	56 461,03	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630	EUR	T	C	O	A-1
Total général					48 688 691,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		31 379 448,35					2 658 821,74	440 751,86	0,00	96 113,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		31 029 631,13					2 594 335,19	428 009,28	0,00	94 262,92
30274	N	0,00	A-1	1 281 144,44	9,50	V	(Euribor 3M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 3M	0,000	104 709,56	0,00	0,00	0,00
30325	N	0,00	A-1	144 647,35	4,73	F	Taux fixe à 2.72 %	2,750	28 923,83	3 641,05	0,00	43,72
30326	N	0,00	A-1	80 795,56	2,91	F	Taux fixe à 5.43 %	5,540	25 492,95	3 873,93	0,00	250,24
30337	N	0,00	A-1	109 333,40	3,98	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 3M	0,000	27 333,32	0,00	0,00	0,00
30341	N	0,00	A-1	78 833,20	2,50	F	Taux fixe à 4.57 %	4,720	28 666,68	3 154,16	0,00	579,52
30372	N	0,00	A-1	251 039,13	14,96	F	Taux fixe à 3.4 %	3,440	13 064,39	8 369,93	0,00	337,13
30396	N	0,00	A-1	206 515,26	17,00	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	7 231,93	10 656,19	0,00	10 254,46
30414	N	0,00	A-1	188 550,32	4,65	F	Taux fixe à 3.64 %	3,690	37 043,67	6 361,41	0,00	536,17
30416	N	0,00	A-1	275 775,95	2,08	F	Taux fixe à 4.6 %	4,750	119 071,00	10 793,48	0,00	1 201,40
30426	N	0,00	A-1	24 107,10	0,84	F	Taux fixe à 5.38 %	5,450	24 107,10	976,92	0,00	0,00
30431	N	0,00	A-1	19 351,74	5,91	F	Taux fixe à 4 %	4,060	2 913,02	730,74	0,00	54,80
30476	N	0,00	A-1	236 448,33	13,25	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor -0.25 sur Euribor 3M	0,000	13 633,01	0,00	0,00	0,00
30477	N	0,00	A-1	248 088,57	13,17	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor -0.25 sur Euribor 3M	0,000	14 659,73	0,00	0,00	0,00

LORIENT AGGLOMERATION - BUDGET EAU - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
30478	N	0,00	A-1	314 552,44	12,50	V	(Euribor 3M + 0.32)-Floor -0.32 sur Euribor 3M	0,000	21 270,13	0,00	0,00	0,00
30479	N	0,00	A-1	274 798,64	8,17	F	Taux fixe à 5.17 %	5,170	24 747,57	14 207,09	0,00	10 737,12
30504	N	0,00	A-1	1 600 000,00	8,00	F	Taux fixe à 3.29 %	3,380	200 000,00	50 862,49	0,00	127,94
30515	N	0,00	A-1	2 518 466,59	9,00	F	Taux fixe à 1.78 %	1,790	272 266,68	43 011,33	0,00	9 884,53
30519	N	0,00	A-1	1 295 883,63	20,00	V	Livret A + 0.75	1,250	52 956,93	19 438,25	0,00	15 493,42
30521	N	0,00	A-1	978 610,08	9,52	F	Taux fixe à 1.48 %	1,490	94 008,07	13 963,29	0,00	2 945,73
30522	N	0,00	A-1	1 772 224,85	24,52	F	Taux fixe à 1.96 %	1,970	56 219,36	34 324,08	0,00	7 567,59
30525	N	0,00	A-1	573 673,36	2,54	F	Taux fixe à 4.17 %	4,240	201 077,32	20 805,00	0,00	3 236,93
30530	N	0,00	A-1	859 960,50	20,92	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	36 101,87	10 447,61	0,00	819,14
30534	N	0,00	A-1	754 061,82	11,04	F	Taux fixe à 0.98 %	0,980	66 036,32	7 147,27	0,00	1 404,72
30539	N	0,00	A-1	1 525 266,90	11,07	F	Taux fixe à 0.91 %	0,910	129 352,33	13 439,35	0,00	2 293,56
30543	N	0,00	A-1	1 604 906,13	23,00	F	Taux fixe à 1.87 %	1,870	55 739,79	29 416,89	0,00	7 112,20
30544	N	0,00	A-1	1 301 666,60	12,49	F	Taux fixe à 1.24 %	1,260	104 133,36	15 872,55	0,00	82,50
30545	N	0,00	A-1	2 772 738,84	13,08	F	Taux fixe à 1.27 %	1,280	209 263,32	34 217,17	0,00	5 335,59
30549	N	0,00	A-1	416 666,61	6,33	V	(Livret A + 0.9)-Floor -0.9 sur Livret A	1,400	64 102,56	5 468,17	0,00	804,73
30551	N	0,00	A-1	2 048 026,81	23,00	V	(Livret A + 0.9)-Floor -0.9 sur Livret A	1,400	75 137,17	28 131,79	0,00	6 792,84
30556	N	0,00	A-1	728 000,00	13,99	V	(Euribor 3M + 0.39)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,400	52 000,00	2 801,32	0,00	29,29
30557	N	0,00	A-1	3 810 496,98	14,01	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	254 332,99	27 864,53	0,00	6 297,38
30560	N	0,00	A-1	2 585 000,00	14,99	F	Taux fixe à 0.3 %	0,300	168 739,23	7 565,29	0,00	40,27

LORIENT AGGLOMERATION - BUDGET EAU - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
30561	N	0,00	A-1	150 000,00	15,00	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	10 000,00	468,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		193 805,22					33 154,55	12 742,58	0,00	1 850,86
30480	N	0,00	F-6	97 130,92	5,00	C	4.96 %	5,050	16 616,33	6 377,06	0,00	1 395,85
30481	N	0,00	F-6	96 674,30	5,17	C	4.96 %	5,050	16 538,22	6 365,52	0,00	455,01
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		156 012,00					31 332,00	0,00	0,00	0,00
30345	N	0,00	A-1	16 000,00	1,33	V	(TAM(Postfixé) + 0.03)-Floor -0.03 sur	0,000	8 000,00	0,00	0,00	0,00
30347	N	0,00	A-1	140 012,00	5,96	V	TAM(Postfixé) (Euribor 3M + 0.42)-Floor -0.42 sur Euribor 3M	0,000	23 332,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 599 275,74					685 187,03	55 845,14	0,00	8 431,57
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 777 436,14					240 111,62	0,00	0,00	0,00
30452	N	0,00	A-1	519 516,14	9,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	51 951,62	0,00	0,00	0,00
30458	N	0,00	A-1	2 257 920,00	11,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	188 160,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 821 839,60					445 075,41	55 845,14	0,00	8 431,57
30562	N	0,00	A-1	210 186,37	4,42	V	(0.3*(Euribor 3M + 0.27)) + (6.08*0.7)	4,300	41 904,73	7 481,68	0,00	585,21
30563	N	0,00	A-1	83 835,32	1,29	F	Taux fixe à 4.07 %	4,130	55 322,52	1 854,53	0,00	241,77
30564	N	0,00	A-1	119 359,74	1,96	F	Taux fixe à 4.75 %	4,840	58 271,10	4 389,88	0,00	120,90
30565	N	0,00	A-1	172 072,85	2,96	F	Taux fixe à 5.16 %	5,260	54 443,31	7 442,11	0,00	252,90

LORIENT AGGLOMERATION - BUDGET EAU - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
30566	N	0,00	A-1	189 951,67	3,29	F	Taux fixe à 4.28 %	4,350	51 415,59	5 595,71	0,00	1 235,28
30567	N	0,00	A-1	234 086,54	4,29	F	Taux fixe à 3.8 %	3,850	48 631,95	6 329,84	0,00	1 468,18
30568	N	0,00	A-1	242 243,54	4,62	F	Taux fixe à 3.46 %	3,510	47 757,53	6 695,43	0,00	841,15
30569	N	0,00	A-1	300 085,30	5,29	F	Taux fixe à 4.16 %	4,230	49 606,18	9 080,95	0,00	2 170,82
30570	N	0,00	A-1	213 557,24	5,79	F	Taux fixe à 3.92 %	3,980	32 214,10	6 134,45	0,00	1 480,97
30571	N	0,00	A-1	56 461,03	10,21	F	Taux fixe à 1.62 %	1,630	5 508,40	840,56	0,00	34,39
Total général		0,00		35 978 724,09					3 344 008,77	496 597,00	0,00	104 545,35

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
30480	DEXIA CL	193 094,76	97 130,92	6	25,00		4.96 %	4.96 %	0,00	4.96 %	5,050	6 377,06	0,00	0,27
30481	DEXIA CL	192 187,02	96 674,30	6	25,00		4.96 %	4.96 %	0,00	4.96 %	5,050	6 365,52	0,00	0,27
TOTAL (F)		385 281,78	193 805,22						0,00			12 742,58	0,00	0,54
TOTAL GENERAL		385 281,78	193 805,22						0,00			12 742,58	0,00	0,54

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	47	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	35 784 918,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						2
	% de l'encours						0,54
	Montant en euros						193 805,22

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610 €	16/12/2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel d'un coût inférieur à 16 000 €	3	16/12/2011
L	Logiciel d'un coût supérieur à 16 000 €	5	16/12/2011
L	Frais d'études et de recherches	5	16/12/2011
L	Ouvrage génie civil pr le captage,le transp.,le traitemt de l'eau potable,canalisat° adduct° d'eau	40	16/12/2011
L	Inst.de traitemt de l'EP,pompes,appar. électroméca.,installat° chauffage,installat° ventilat°	15	16/12/2011
L	Organes de régulation (électroniques, capteurs etc...)	5	16/12/2011
L	Batiments durables	60	16/12/2011
L	Batiments légers, abris	15	16/12/2011
L	Agencements et aménagements de batiments, installations électriques et téléphoniques	15	16/12/2011
L	Mobiliers de bureau	15	16/12/2011
L	Appareils de laboratoires, matériel de bureau, matériel informatique, outillages	5	16/12/2011
L	Véhicules	5	16/12/2011
L	Subv. d'équipemt versée pr financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	15/06/2012
L	Frais d'établissement	5	20/12/2013
L	Périmètre de protection	5	20/12/2013
L	Aménagement de terrains	15	20/12/2013
L	Engins de travaux publics	10	08/01/2016
L	Subvention d'équipement versée pour financer des biens immobiliers ou des installations	30	02/12/2016
L	Subvention d'équipement versée pour financer des projets d'infrastructures d'intrêt national	40	02/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		275 000,00	275 000,00	0,00	275 000,00
Provision pour risques et charges Budget de l'eau	0,00	11/05/2012	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Provision pour risques et charges Budget de l'eau	0,00	21/12/2012	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		275 000,00	275 000,00	0,00	275 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 380 000,00	I 4 380 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 430 000,00	3 430 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 665 000,00	2 665 000,00
1643	Emprunts en devises	35 000,00	35 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	35 000,00	35 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	245 000,00	245 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	450 000,00	450 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		950 000,00	950 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	950 000,00	950 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 380 000,00	0,00	0,00	4 380 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 768 000,00	III 5 768 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 768 000,00	5 768 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	20 000,00	20 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	50 000,00	50 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	250 000,00	250 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	10 000,00	10 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	700 000,00	700 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 100 000,00	3 100 000,00
28154	Matériel industriel	50 000,00	50 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	50 000,00	50 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	50 000,00	50 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	50 000,00	50 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	500 000,00	500 000,00
28182	Matériel de transport	100 000,00	100 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	50 000,00	50 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	16 000,00	16 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	752 000,00	752 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 768 000,00	0,00	0,00	0,00	5 768 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 380 000,00
Ressources propres disponibles	IV	5 768 000,00
Solde	V = IV – II (6)	1 388 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				127 617,24	55 146,46	12 761,72	59 709,06
2013	Usine Petit Paradis DO	10	27/05/2011	59 849,19	41 894,44	5 984,92	11 969,83
2017	Usine Petit Paradis DO	10	27/05/2011	6 984,22	2 095,26	698,42	4 190,54
2018	Usine de Production d'EP de Groix DO	10	27/05/2011	51 303,83	10 260,76	5 130,38	35 912,69
2019	Château d'eau Saint Sulan Caudan DO	10	27/05/2011	4 480,00	896,00	448,00	3 136,00
2021	Réhabilitation du Silo de Caudan	10	27/05/2011	5 000,00	0,00	500,00	4 500,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2016 - POBA0306EA PO BUD ANNEXE 0306 BUDGET-2016-DEPENSE EAU ASSURER LES MAITRISES FONCIERES NECESSAIRES AU DEVELOPPE	121 962,00	-15 113,16	106 848,84	56 848,84	0,00	50 000,00
2016 - POBA0502EA PO BUD ANNEXE 0502 PROJET - 2016 - DEPENSE EAU ASSURER UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISS	30 387 140,51	6 149 003,19	36 536 143,70	27 602 127,91	8 322 224,43	611 791,36
2016 - POBA0603EA PO BUD ANNEXE 0603 PROJET - 2016 - DEPENSE EAU OPTIMISER LES SYSTEMES D'INFORMATION	147 031,31	20 000,00	167 031,31	75 392,31	77 357,78	14 281,22
2020 - POBA0607EA PO BUD ANNEXE 0607 PROJET - 2020 - DEPENSE EAU GERER LES ENSEMBLES IMMOBILIERS	150 000,00	103 930,00	253 930,00	509,00	237 527,07	15 893,93
2016 - POBA0608EA PO BUD ANNEXE 0608 PROJET - 2016 - DEPENSE EAU ASSURER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE BATI ET LA GEST	587 628,10	90 383,41	678 011,51	516 130,97	157 500,00	4 380,54

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22,00	0,00	22,00	20,30	0,00	20,30
Adjt adm Pal 1CI	C	15,00	0,00	15,00	13,40	0,00	13,40
Adjt adm Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 1CI	B	4,00	0,00	4,00	3,90	0,00	3,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		64,00	0,00	64,00	59,20	3,00	62,20
Adjt tech	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjt tech Pal 1CI	C	13,00	0,00	13,00	12,80	0,00	12,80
Adjt tech Pal 2CI	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent maitrise	C	9,00	0,00	9,00	7,80	1,00	8,80
Agent maitrise Pal	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur Pal	A	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Technicien Pal 1CI	B	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Technicien Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		86,00	0,00	86,00	79,50	3,00	82,50

LORIENT AGGLOMERATION - BUDGET EAU - BP - 2021

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent maîtrise	C	TECH	525	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	379	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 30/03/2006 - Affermage Service Eau Potable Distribution ProductionSecteur Est	SAUR	SAUR	SAS	1 900 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .